



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

exonération

Question écrite n° 121416

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les mesures d'exonération d'impôts et de taxe professionnelle pour les installations de professionnels de santé dans les communes situées en zone de revitalisation rurale (ZRR). Ces mesures s'adressent aux médecins, aux auxiliaires médicaux et vétérinaires. En conséquence, il lui demande si ces mesures concernent également les dentistes ou les kinésithérapeutes, professionnels de santé qui contribuent largement au maintien des populations en milieu rural.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121416

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3088